

Le collège, son public, son projet

Implanté dans la banlieue pavillonnaire du sud de Metz, le Collège la Louvière est classé établissement de catégorie très favorisée. Cela ne correspond qu'en partie à la réalité de terrain : en effet, l'accession à la propriété de nombreuses familles de catégorie socioprofessionnelle moyenne et l'arrivée sur le parc locatif de familles défavorisées a modifié le paysage humain de la commune et le recrutement du collège.

Ainsi, nous accueillons maintenant annuellement une moyenne de 10% d'élèves en difficulté. Si cela peut paraître peu en comparaison avec certains établissements, la situation n'en reste pas moins préoccupante et difficile à gérer du fait de la très grande hétérogénéité : au Collège La Louvière, les élèves en difficulté sont intégrés dans des classes de niveau scolaire satisfaisant, ce qui renforce la situation d'échec et impose de la part de l'équipe tout entière une prise en compte spécifique.

C'est en partie l'objet du Projet d'Etablissement PEGAASE (Pédagogie Garante d'Autonomie et d'Aide au Suivi des Elèves), dispositif de remédiation élaboré à partir de carences bien ciblées, qui permet à chaque élève de se positionner et de retravailler les notions non acquises. Cette action est globalement efficace, puisque le taux de redoublement a baissé sans que cela affecte le pourcentage de passage en seconde et la réussite au Brevet des Collèges.

Cependant, un certain nombre d'élèves en trop grande difficulté tirent peu de profit de ce type de soutien.

Pour ceux-là, nous mettons en place des activités pédagogiques en petits groupes réunis autour d'une même motivation : par exemple, nous travaillons sur les carences en lecture en proposant aux élèves de sélectionner des textes pour réaliser ensuite une cassette vidéo destinée à des enfants malades et hospitalisés. La nécessité de "bien" lire pour se faire entendre amène nos élèves à vouloir améliorer leurs compétences en lecture, ce que nous leur proposons sous forme de remédiation avec le logiciel de lecture ELMO (cf. "Un atelier lecture qui mise sur la motivation", B.Cahen, G.Kuprewicz-Merah, Mission Innovation et Valorisation des Réussites, Académie de Nancy-Metz, 1994).

A noter qu'outre de meilleures compétences de lecture, ce dispositif permet aussi une meilleure socialisation de ces élèves qui sont le plus souvent aussi en échec sur le plan de leur intégration au système scolaire.

1- Accueil d'élèves handicapés

C'est dans cet esprit d'attention à la personne et de pédagogie différenciée que le collège accueille des enfants handicapés moteurs. De 2 à 3 ces dernières années, leur nombre est passé à 5 en 1995 ; 12 sont attendus à la rentrée 1996. On peut expliquer cette progression par la qualité de l'infrastructure mise en place et du dispositif de prise en charge pédagogique.

Il s'agit d'enfants souffrant de handicaps très divers mais pour chacun très lourd, que nous détaillerons plus loin (cf. 2-1). Tous ces enfants ont dû subir des interventions médicales et/ou chirurgicales au cours des années scolaires précédentes et ont donc accumulé un retard scolaire certain.

Accueillir des enfants handicapés en intégration scolaire complète, ce n'est pas seulement résoudre des problèmes matériels. C'est aussi prendre en compte au cas par cas les problèmes de santé physique, d'équilibre psychologique et affectif.

C'est aussi, comme pour tous les élèves du collège, favoriser au maximum leur réussite scolaire, c'est à dire mettre en place, là aussi au cas par cas et avec une grande souplesse, un dispositif de soutien et de remédiation.

En moyens supplémentaires, le collège bénéficie depuis mars 1996 de la mise à disposition par l'APF (Association des Paralysés de France) d'une auxiliaire d'intégration en contrat emploi solidarité. A la rentrée 1996, pour faire face à l'arrivée de 7 enfants supplémentaires, l'Inspection Académique accorde au collège 12 HSA et un poste provisoire de surveillant d'externat.

Nous allons dans une première partie étudier en détail le dispositif d'accueil et de prise en charge de ces enfants handicapés, puis voir en seconde partie en quoi les technologies nouvelles apportent une réponse pédagogique. En dernier lieu nous donnerons des éléments d'évaluation du dispositif.

Au cours de ce travail, nous emploierons la première personne du pluriel, désignant ainsi l'équipe éducative engagée dans le dispositif : l'équipe de direction, les documentalistes, les enseignants des élèves handicapés et l'auxiliaire d'intégration.

2- De la pathologie à la construction d'un projet pédagogique individualisé

2-1- Les pathologies

Chaque enfant handicapé a une histoire qui lui est propre, chaque maladie est différente, cependant, il est possible de dégager des points communs aux différentes situations qui permettent de construire un dispositif d'aide.

Nous ne détaillerons pas ici les pathologies mais uniquement l'incidence qu'elles peuvent avoir sur la bonne marche d'une scolarité :

- Pierre, 14 ans, en classe de 4^o, est myopathe. La dystrophie musculaire ne permet plus la marche, et la position assise en fauteuil roulant est maintenue grâce à des opérations chirurgicales régulières. Il est astreint à 4 séances de kinésithérapie par semaine. La dégénérescence musculaire progressive affecte son moral et provoque des épisodes dépressifs cycliques, fréquents en cette période d'adolescence.

- Audrey, 13 ans, en classe de 5^o, est atteinte d'une tumeur maligne au cerveau. Les lésions occasionnées par la tumeur lui ont fait perdre la marche et affectent en partie la vue et l'audition. Le traitement à la cortisone et la chimiothérapie ont occasionné la perte des cheveux et une importante prise de poids. Fatigue et mauvais état général provoquent de fréquentes absences. L'évolution de la maladie est telle que la fonction de la scolarisation n'est plus que de permettre le plus longtemps possible l'accès à la vie commune et à la culture. Audrey décède après 3 mois au collège.

- Jonathan, 13 ans, en classe de 6^o, est lourdement affecté dans sa motricité à la suite d'un accident postnatal. Sa croissance est nettement insuffisante pour son âge. Il marche avec difficulté et souffre d'un équilibre instable. L'écriture est lente et malhabile, il a du mal à contrôler le mouvement des mains. Un schéma corporel mal maîtrisé a posé des problèmes de spatialisation et donc d'acquisition de notions mathématiques en début de scolarité élémentaire.

- Stéphane, 13 ans, en classe de 5°, souffre d'une importante malformation cardiaque, aggravée par une insuffisance rénale. Il passe 2 heures par jour sous tente à oxygène. Sa mauvaise oxygénation affecte la mémoire et la concentration, et provoque une fatigabilité importante. Pour des raisons de sécurité, il doit constamment limiter ses efforts et se surveiller.

2-2- Pourquoi un projet éducatif ?

Scolariser un enfant handicapé en intégration, c'est permettre à cet enfant de vivre la même scolarité que les autres enfants de son âge, avec et parmi eux. C'est le voeu des parents qui font ce choix.

L'institution spécialisée offre pourtant toutes les garanties de prise en charge individualisée, avec des moyens importants (effectifs réduits, personnels nombreux et spécialisés...)

Ces parents prennent l'option et le risque de la scolarité en intégration, privilégiant la socialisation. L'enfant sera scolarisé dans une classe "normale", c'est à dire dans une classe où les effectifs atteignent souvent 30 élèves. Qu'en sera-t'il de la prise en charge individualisée ?

L'établissement qui inscrit un enfant handicapé doit faire en sorte que ce "risque" n'en soit plus un et mettre tout en oeuvre pour que la réussite scolaire soit effective. Il n'est pas question de nier le handicap, de faire comme s'il n'existait pas sous prétexte qu'il y a intégration : il est donc nécessaire d'élaborer pour chaque enfant **un projet pédagogique et éducatif** qui prenne en compte ses difficultés et prévoit les aménagements et aides qui seront nécessaires.

2-3- Problèmes et réponses pédagogiques

Problèmes physiques liés au handicap	Dispositif pour y répondre
Difficultés de motricité	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement des locaux (ascenseur, plans inclinés) - aide de camarades pour le déplacement
Difficultés de manipulation	<ul style="list-style-type: none"> - port du cartable par les camarades - aide à la manipulation des documents au CDI (double jeu de manuels, 1 à la maison, l'autre au CDI) - recours à des documents multimédia (cf.3.2)
Difficulté d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> - exigences modulées de productions écrites - photocopies des cours - recours au traitement de texte (cf.3.2)

Fatigabilité et absentéisme	Dispositif pour y répondre
Difficulté liées au rythme scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - dispense de certains cours - allègement des tâches - aide aux devoirs au CDI
Difficulté de concentration et de mémorisation	<ul style="list-style-type: none"> - participation à des groupes de remédiation (dispositif PEGAASE qui s'adresse à tous les élèves) et/ou - remédiation individualisée sur logiciel éducatif (cf.3.2) - participation aux études dirigées 6°/5°
Maladie ou hospitalisation	<ul style="list-style-type: none"> - suivi vie scolaire - maintien des liens groupe classe/enfant (correspondance, appels téléphoniques) - dédramatisation et suivi psychologique

S'ajoutent à cela d'inévitables **problèmes psychologiques**. Conscients de la gravité de leur état, de leurs différences et éprouvant des difficultés à se projeter dans l'avenir, ces enfants souffrent d'épisodes dépressifs qui se traduisent en apathie, repli sur soi, apparente indifférence et donc démobilitation scolaire.

Le suivi individualisé par un adulte désigné par le chef d'établissement apporte en partie réponse à ces problèmes, permettant de prévenir les crises aiguës ou de les accompagner.

Les documentalistes et le personnel du CDI s'impliquent fortement dans l'accueil des élèves handicapés qui y passent en moyenne 2 heures par jour (accueil de tous les moments en dehors des heures de cours). C'est un lieu chaleureux dans l'établissement où à tout moment, l'enfant peut trouver réponse à ses problèmes, qu'ils soient d'ordre pratiques, scolaires ou personnels. C'est aussi un lieu qui permet l'observation fine et donc aussi la prévention et l'accompagnement des moments difficiles. L'auxiliaire d'intégration y est basée.

Le CDI est également le lieu du développement de l'informatique et du multimédia pédagogique (cf.3.1) et, à ce titre, les documentalistes sont particulièrement attentives aux réponses que leurs outils peuvent fournir aux besoins des élèves handicapés (cf.3.2)

3- Des réponses en terme de technologies nouvelles

3-1- L' informatique au Collège La Louvière

jusqu'en 1994 :

- un nanoréseau posant des problèmes techniques fréquents et donc très peu utilisé les dernières années
- 5 PC dans les ateliers de technologie, utilisés surtout dans cette discipline

en 1994 : informatisation de plusieurs services

- le secrétariat
- la salle des professeurs pour les notes
- le CDI, en vue de sa gestion informatisée, mais aussi de l'utilisation de logiciels pédagogiques par les élèves (2 postes en libre accès)

Dans le même temps, le collège dépose auprès du Conseil Général de Moselle un projet de salle multimédia pour répondre à la demande croissante des enseignants d'utilisation des technologies nouvelles.

Ce projet permettrait de disposer dans une salle annexe au CDI, de 10 postes multimédia ainsi que d'un équipement de projection de l'écran du moniteur sur un grand écran mural pour des démonstrations du professeur à un groupe d'élèves, le tout en réseau avec 3 postes pour la gestion documentaire au CDI.

En 1997 débutera la mise en oeuvre du projet, grâce à une aide du conseil général et à un important investissement sur fonds propres de l'établissement.

Dès l'informatisation du CDI, un petit nombre d'enseignants s'intéresse à l'utilisation pédagogique des outils informatiques et sollicite l'achat de logiciels :

- traitement de texte Works
- en mathématiques, CALNUM, SMAO de la sixième à la troisième
- en anglais, AURALANG
- en lecture, ELMO

Les élèves handicapés sont prioritaires sur les postes du CDI, mais 2 postes c'est trop peu, le planning de réservation est saturé d'élèves qui

veulent "faire du traitement de texte" : il est d'emblée évident qu'il faudra envisager rapidement des moyens supplémentaires.

On utilise également les postes des ateliers de technologie en jonglant avec les impératifs des professeurs de technologie, utilisateurs prioritaires du site.

La récupération en juin 1996 de 10 PC 286 qui viennent remplacer l'ancien nanoréseau permet de répondre en partie à la demande, en attendant la mise à disposition de la nouvelle salle multimédia.

3-2- Handicap, pédagogie et multimédia

C'est également en 1994 que nous accueillons Jonathan, le premier de nos élèves handicapés à cumuler à lui seul des problèmes scolaires multiples. Comment l'aider à prendre des notes ? A rendre un travail écrit ? A se documenter ? A combler ses lacunes ?

Nous pensons à utiliser l'outil informatique. Dans le compte-rendu qui suit, nous nous appuyons à titre d'exemple sur l'expérience significative menée avec Jonathan, les autres élèves handicapés ayant bien entendu bénéficié selon leurs besoins de l'une ou l'autre de ces actions.

3-2-1- Mieux écrire

Lorsqu'il écrit à la main, Jonathan se fatigue dès les premiers mots, du reste difficilement lisibles. De fait, le travail personnel est une grosse source de fatigue pour un rendement d'une qualité très insuffisante. Jonathan, d'une grande vivacité d'esprit, répugne à produire des travaux écrits qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'il souhaiterait.

Mais nous observons que, quand Jonathan "utilise" Carole, l'auxiliaire d'intégration, comme secrétaire pour préparer un exposé au CDI sur traitement de texte, le résultat obtenu est très satisfaisant. Jonathan en est très heureux puisqu'il peut remplir le même contrat que les autres élèves.

Jonathan ne serait-il pas capable de taper lui-même son exposé sur un ordinateur équipé d'un logiciel de traitement de texte ?

Nous décidons alors d'acquérir le logiciel PC Tap, conçu comme un outil d'appropriation du clavier. Un professeur de technologie, discipline chargée de l'initiation des élèves à l'informatique, prend Jonathan en charge sur cet objectif.

Mais le problème de motricité entrave la bonne utilisation du clavier : les mains, du fait du handicap, sont mal positionnées, les gestes sont lents

et peu précis, ce qui entraîne de nombreuses fautes de frappe. Malgré la répétition des exercices proposés, le handicap ne permet pas d'augmenter la vitesse et donc de progresser.

Nous nous orientons alors vers la recherche de matériel spécialisé auprès du Pôle Lorrain de Ressources Informatiques pour les Personnes Handicapées. Cette association a pour but de contribuer au maintien à l'emploi et à l'insertion professionnelle par l'aménagement de postes de travail informatiques adaptés à chaque situation. Elle nous fournit la réponse en nous mettant en rapport avec plusieurs entreprises conceptrices de claviers ergonomiques. L'une d'elle nous prête un mini clavier équipé d'un guide-doigts aisément transportable dans un cartable et adaptable à tout PC, à l'école comme à la maison.

L'essai est concluant, Jonathan améliore nettement ses performances sur PC Tap et maîtrise maintenant l'utilisation du clavier. Ses parents font l'acquisition de ce matériel par ailleurs peu onéreux.

A l'aide de son clavier ergonomique, Jonathan peut alors utiliser Works, enseigné en technologie dès la classe de 6°. Une prise en charge individualisée et accélérée lui permet de devenir peu à peu performant. C'est un travail de longue haleine car très répétitif. Plus qu'un autre, Jonathan est mis en confiance par les possibilités d'autocorrection, d'enrichissement et de mise en valeur du texte produit.

Plusieurs handicapés parmi ceux accueillis en 1996/1997 souffrent d'un semblable handicap d'écriture et bénéficient actuellement de cette expérience.

3-2-2- Mieux se documenter

La mise à disposition au CDI d'un dictionnaire encyclopédique multimédia permet aux élèves handicapés d'accéder à l'information librement et sans manipulation de volumes extrêmement fastidieuse pour eux.

Si pour les autres élèves, il s'agit pour l'instant davantage d'un gadget qui permet de "faire de l'ordinateur", pour un enfant en fauteuil, la consultation d'une encyclopédie papier est rédhibitoire et constitue un obstacle à toute tentative d'information, y compris lorsqu'il s'agit de répondre à la commande d'un enseignant, dans le cadre par exemple d'un exposé.

On voit ici comment un problème d'ordre technique peut affecter l'efficacité scolaire, et comment l'outil informatique peut apporter une réponse simple et peu onéreuse.

3-2-3- Mieux apprendre

Les diverses évaluations pratiquées à l'entrée en 6° et/ou par les enseignants dans le cadre de leurs cours font apparaître pour tous les élèves handicapés des carences soit directement liées aux pathologies, soit dues aux absences répétées.

La remédiation PEGAASE permet semaine après semaine de répondre aux problèmes ponctuels sur un objectif d'apprentissage particulier. Collective, elle ne peut prendre en compte au cas par cas les carences installées et rémanentes.

En mathématiques, Jonathan révèle rapidement une difficulté qui ne semble pas uniquement liée à son retard scolaire, mais aussi à son handicap (cf. 2-1). L'évaluation à l'entrée en 6° montre des carences graves dans certains items :

ITEM	Résultat de Jonathan	Moyenne de la classe
Figures géométriques	16%	75%
Problèmes numériques	40%	70%
Numérat° et décimaux	45%	80%
Techniques opératoires	50%	80%

Nous avons tenté une remédiation à l'aide des logiciels Calnum et SMAO. L'expérience est intéressante à plusieurs titres :

- la remédiation se fait en autonomie
- elle permet un parcours personnalisé en fonction des carences
- elle est attractive pour l'enfant, qui n'a pas l'impression de se voir imposer un "travail" supplémentaire
- les ordinateurs étant en libre accès au CDI, ce travail peut se faire sur les créneaux horaires libres de chaque élève, au moment où il s'en sent capable ou en éprouve le désir (cf. 2.2).

Concrètement, l'enseignant repère les carences de l'élève. Il bâtit à partir de ces carences un programme de travail, en appui sur les différents exercices proposés par l'un ou l'autre des logiciels. Ensuite, sa présence n'est plus indispensable :

- soit l'élève peut travailler seul, l'enseignant pouvant à tout moment venir contrôler sa progression sur le programme "professeur" du logiciel
- soit, si l'élève n'est pas encore assez autonome, l'enseignant confie le suivi de ce programme de travail à une tierce personne, en l'occurrence l'auxiliaire d'intégration.

Il n'est pas nécessaire que la personne qui suit l'élève soit compétente dans la discipline concernée, puisque le programme est établi par le professeur et les exercices proposés par le logiciel. Cependant son rôle est particulièrement important : c'est un accompagnateur qui épaulé l'élève pour la compréhension des consignes, explicite et valorise les réussites, relativise les échecs.

En lecture, Jonathan et Stéphane souffrent également d'un manque d'efficacité mesuré par le test d'entrée du logiciel ELMO. Nous leur proposons donc un entraînement à raison de deux fois vingt minutes par semaine. Notre objectif est de faire évoluer leurs différentes stratégies de lecture :

- la lecture intégrale qui vise à l'amélioration des capacités de lecture (vitesse et compréhension),
- la lecture partielle qui permet une sélection rapide lorsque l'on cherche une information dans un texte,
- la lecture avec intérêt qui amorce le plaisir de lire.

L'intérêt de ce logiciel est :

- d'être facilement utilisable par l'élève,
- d'exercer de façon variée les différentes compétences mises en jeu lors de l'acte de lecture,
- de permettre une individualisation du travail et des progressions qui puissent être évaluées régulièrement.

L'informatique est d'un apport indéniable dans ce type de travail. Elle permet d'introduire une dimension ludique dans une activité qui sans elle resterait scolaire.

Le logiciel ELMO autonomise le travail de chaque enfant, en modulant selon ses compétences la durée d'affichage sur écran et donc la vitesse de lecture. Il adapte instantanément les exercices aux caractéristiques souhaitées par le niveau du lecteur, renvoie des informations immédiates et repropose les exercices en les transformant pour ne pas laisser l'utilisateur sur un échec. Il redéfinit constamment la progression la mieux ajustée aux performances de l'utilisateur, aussi bien à l'intérieur d'une séance que d'une séance à l'autre.

Si Stéphane progresse de façon significative, Jonathan lui, éprouve des difficultés face à certains exercices mettant en oeuvre la rapidité de repérage (cf. problème de spatialisation, 2.1) et d'exécution : malgré le travail sur PC Tap et les progrès enregistrés, ses compétences ne sont pas encore suffisantes en terme de vitesse de frappe. Sans doute aussi n'a-t'il pas assez confiance en lui, ce qui entrave sa capacité d'anticipation et l'oblige à des retours en arrière fréquent pour valider ses hypothèses de lecture.

A la rentrée 96, ce travail se prolongera, en ayant davantage recours pour Jonathan à l'entrée "exercices au choix", ce qui permettra de travailler particulièrement les points déficitaires, en veillant à les alterner avec des exercices plus facilement réussis pour éviter le découragement.

A lire ce qui précède, on pourrait craindre que nos élèves handicapés ne soient en quelque sorte victimes d'un acharnement informatique, avec un bombardement constant d'outils multiples pour pallier leurs carences.

En fait, cette remédiation individualisée se fait souvent sur les horaires de remédiation collective. Evidemment, chaque enfant a recours à l'un et/ou l'autre des logiciels et non à tous, en fonction de ses besoins propres.

Il faut également rappeler que ces élèves disposent pour la plupart de beaucoup de temps libre dans l'établissement : outre qu'ils sont au CDI pendant les heures d'EPS de leurs camarades, ils sont également tributaires d'un système de ramassage scolaire spécialisé par des taxis, ce qui occasionne de fréquentes attentes. Toutes les actions en leur direction (tutorat, suivi médical, remédiation) s'inscrivent sur les plages horaires de présence normale dans l'établissement, non en plus.

Bilan

Si nous cherchons à mesurer les effets de cette action, nous devons le faire sur des critères plus complexes que ceux habituellement considérés, tant il est vrai que pour ces élèves là, la réussite scolaire ne se limite pas à l'amélioration des résultats. Du fait de leur handicap, l'école représente, rappelons-le, la seule ouverture sur la vie commune avec d'autres enfants non-handicapés et sur la société.

Nous considérerons donc les critères de réussite suivants :

- intérêt pour la scolarité
- implication dans la vie de l'établissement et la vie de classe
- attitude active dans la démarche d'apprentissage
- résultats scolaires
- épanouissement personnel

Ce dernier critère nous semble fondamental dans la perception de la notion de réussite scolaire de tout enfant. Réussir à l'école ne peut se faire valablement et durablement que dans l'épanouissement de l'être, en gérant au mieux tensions et anxiétés.

Pour ces enfants-là, la notion d'épanouissement personnel nous semble être encore plus importante que pour d'autres puisque quotidiennement ils côtoient la maladie, la souffrance, la déchéance physique, la mort.

Intérêt pour la scolarité

"Nos" élèves handicapés aiment l'école et viennent de bon coeur au collège : c'est le retour que nous en avons des familles, c'est aussi ce que nous prouve chaque jour l'attitude des enfants eux-mêmes. Ainsi, dans les phases d'éloignement du collège (hospitalisation ou phase

aiguës de la maladie), ils tiennent à garder le contact par téléphone ou courrier, nous donnant de leurs nouvelles et sollicitant notre réconfort.

L'image qu'ils donnent de l'établissement à l'extérieur (au sein des associations spécialisées, dans le milieu hospitalier, médical et paramédical, auprès de leurs anciens maîtres de primaire) provoque l'augmentation rapide de nos effectifs.

Leur scolarité les intéresse. Ils sont particulièrement soucieux de réussir comme les autres, refusant toute forme de considération différente liée à leur handicap. Cela n'exclue pas les épisodes de démobilisation, qui restent cependant passagers.

Malgré leurs problèmes de santé, ils sont très peu absents, sinon dans les épisodes aigus de la maladie.

Cet indicateur, qui est peut-être le seul mesurable de l'intérêt scolaire, nous semble être fondamental. Alors que les familles sont attentives à leurs enfants et souvent prêtes à les protéger, à les soigner et à les garder à la maison, ceux-ci ne formulent pas cette demande.

Implication dans l'établissement et dans la vie de la classe

Chaque année depuis trois ans, Pierre anime une action au bénéfice du Téléthon. Il mobilise autour de lui une équipe d'élèves et de personnels, qui assurent avec lui la logistique. L'an passé, cette action a rapporté 13500F versés à l'AFM (Association Française des Myopathes). A cette occasion, il a produit avec la documentaliste une exposition sur les maladies génétiques à partir des documents qu'il avait collectés.

Sur l'élan créé par cette dynamique, tous les élèves de l'établissement se sont mobilisés de façon exceptionnelle lors de l'opération "Je parraine, tu cours, il vit", organisée par l'association ELA et les enseignants d'EPS.

Pierre, Jonathan et Stéphane se sont tous trois présentés à la fonction de délégué de classe, fonction qu'ils ont d'ailleurs occupée de la rentrée scolaire jusqu'aux élections. Pierre a été élu dans sa classe, les deux autres non. Autant que la réussite, les échecs témoignent d'une réelle intégration : si Pierre a été choisi, c'est parce que sa classe pensait qu'il serait compétent pour la représenter, non par bienveillance à l'égard de son handicap. Les personnalités respectives de Jonathan et Stéphane convenaient moins à la fonction et les autres n'ont pas hésité à ne pas les élire.

Attitude active dans les démarches d'apprentissage

Ces élèves manifestent un intérêt pour les activités de soutien et de remédiation proposée. Malgré la liberté qu'ils ont de ralentir le rythme de ces activités au gré de leur fatigue, ils s'y rendent volontiers et spontanément. Ils font ainsi preuve d'une grande assiduité.

Malgré la latitude qu'ils ont de ne pas effectuer certains travaux scolaires, aucun ne s'y est jamais soustrait. Au contraire, lorsque le travail demandé pose des problèmes spécifiques liés au handicap, ils ont le réflexe de demander spontanément l'aide de l'auxiliaire d'intégration ou des documentalistes.

Ils sont souvent plus que d'autres volontaires pour des travaux en autonomie du type exposé.

Résultats scolaires

Entre le 1° et le 3° trimestre, Jonathan, Pierre et Stéphane ont progressivement rapproché leur moyenne de celle de la classe, ce qui peut être considéré comme un succès, leurs résultats à l'évaluation d'entrée en 6° étant nettement inférieurs à ceux de la classe.

		Jonathan	Stéphane	Pierre
Evaluation entrée en 6° % élève (moyenne classe)	- en français	55% (72%)	52% (73%)	(résultats manquants)
	- en maths moyenne des items	40% (75%)	63% (70%)	
Moyennes de l'élève 1995-1996 1° trimestre / 3° trimestre (idem classe)	en français	8 / 9 (12 / 12)	5 / 7,75 (9 / 9,2)	10,5 / 10,5 (11,7 / 12)
	en maths	6,8 / 8,3 (8,8 / 8,2)	6,5 / 8,6 (9,6 / 8,2)	10,5 / 10,6 (11,9 / 11)

Globalement, le bilan nous semble être satisfaisant. Il nous est cependant difficile de distinguer la part des progrès imputable à l'utilisation des technologies nouvelles de celle due à la démarche générale. Ce n'est pas le plus important, le travail sur ordinateur n'étant pas une fin en soi, mais un moyen de développer des compétences transférables dans les activités scolaires traditionnelles, activités dans lesquelles les résultats ont progressé.

Pourquoi nous donnons-nous autant de mal pour une poignée d'élèves ?

C'est que cette démarche profite à tous les acteurs de l'établissement.

Les autres élèves évoluent vers des pratiques citoyennes.

Les personnels sont amenés à réfléchir sur leurs pratiques, à chercher, à innover, ce dont profite l'ensemble des élèves .

C'est en cela que l'enfant handicapé n'est pas une charge pour l'établissement mais une richesse .
